AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE AU DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC

Par arrêté N° 2021-02-022 du 08/02/2021 le Maire de Nîmes a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable au Déclassement d'emprises du Domaine Public communal.

La Ville de Nîmes envisage :
LE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC communal de la parcelle KL 495 sise dans la Zone d'Activité Economique du Marché Gare à Nîmes. Cette parcelle constitue l'ensemble des voies de circulation de cette zone.

Les dates de l'enquête et le siège : Du lundi 1er mars 2021 à 8h00 au mardi 16 mars 2021 à 17h00, soit une durée de 16 jours consécutifs, à la Mairie de Nîmes, Service Foncier, 152 avenue Robert Bompard, 30033 Nîmes cedex 9.

Le Commissaire enquêteur : M. Henri Legrand, Ingénieur divisionnaire des TPE, retraité.

La consultation du dossier d'enquête : Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier comportant notamment la notice explicative et les plans, sur le site de la ville de Nîmes www.nimes.fr dans la rubrique « Urbanime-Habitat » et au Service Foncier, Services Techniques. Les bureaux seront ouverts du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Les observations :
L'accueil du public dans le cadre de cette enquête se fera dans le strict respect des gestes et mesures barrières : les personnes désireuses de faire des observations sur le registre devront respecter la distanciation physique, le port du masque et devront utiliser le gel hydro alcoolique mis à disposition et leur stylo personnel.
Les observations pourront être consignées sur le registre ou adressées par écrit, **avant le mardi 16 mars** (17h00) à Monsieur le Commissaire Enquêteur, Service Foncier, Mairie de Nîmes, 152 avenue Robert Bompard, 30033 NIMES Cedex 9.
Elles pourront aussi être envoyées par mail à l'adresse : enquete-publique-foncier@ville-nimes.fr

Les permanences : Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, aux Services Techniques de la Ville de Nîmes, 152 avenue Robert Bompard, le mardi 16 mars 2021 de 14h00 à 17h00 pour la clôture de l'enquête. En raison de l'état d'urgence sanitaire, il ne recevra le public que sur rendez-vous, pris au préalable au numéro de téléphone suivant : 04 66 70 75 28.

Les mesures de publicité : Un avis d'enquête sera publié en caractères apparents dans deux journaux MIDI LIBRE et LA GAZETTE, quinze (15) jours au moins avant le début de l'enquête.

Les suites de l'enquête publique : A l'issue de l'enquête, le registre sera clos par le Commissaire Enquêteur qui aura un délai de 30 jours pour rendre au Maire ses conclusions sur le projet. Elles seront tenues à la disposition du public, qui pourra en obtenir la communication au service Foncier de la Ville de Nîmes, 152 avenue Robert Bompard aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur le site de la Ville de Nîmes.

Responsable du projet : Service Foncier, Mairie de Nîmes, Tél. : 04.66.70.75.28